

Billet d'humeur

Touche pas à mes documentalistes !

Anne Canivet-Thomassin¹, Liliane Grolier-Bois²

¹Praticien hygiéniste, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, Centre de lutte contre le cancer François Baclesse, Caen (14)

² Praticien hygiéniste, Groupe hospitalier de Bretagne Sud, Lorient (56)

a.canivet@baclesse.unicancer.fr

Des documentalistes, pourquoi faire ?

Voilà la question que, semble-t-il, les "gens d'en haut" qui nous gouvernent se sont posée, percevant probablement là un moyen supplémentaire de faire une économie sur les deniers publics même si les métiers de la documentation ne sont certainement pas les plus coûteux du réseau de prévention des infections associées aux soins (IAS).

Les CPias avaient jusqu'au 31 janvier 2018 pour répondre aux appels à projets des missions nationales de surveillance et de prévention des infections associées aux soins (IAS) et de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB).

Ces missions ont été définies par Santé publique France après désignation et consultation d'un comité « missions nationales infections associées aux soins ». Elles sont au nombre de cinq, libellées ainsi :

1. surveillance et prévention de la RATB et des IAS en soins de ville et en secteur médico-social ;
2. surveillance et prévention de la RATB en établissements de santé ;
3. surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle ;

4. surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs ;

5. soutien aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation.

Pour décider du contenu de ces missions, le comité s'est appuyé sur un état des lieux qui fait mention notamment de "la très grande accessibilité, via internet et les moteurs de recherches, des outils de documentation et de bibliographie".

Alors vous allez vous dire, tout va bien, les missions qu'assurent les CPias actuellement vont perdurer, y compris la documentation, même s'il y a des changements organisationnels, nous, hygiénistes de terrain, aurons toujours accès aux mêmes appuis techniques, aux mêmes aides, aux mêmes ressources...

C'est aller un peu vite en besogne et jouer à l'autruche... Si on regarde d'un peu plus près en quoi consiste la mission nationale n°5 dans le document intitulé "Cahier des charges de la mission nationale Soutien de prévention aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation" ¹, voici ce qu'on lit :

¹ <http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Appel-a-projet-pour-les-missions-nationales-de-surveillance-et-de-prevention-des-infections-associées-aux-soins-Mandature-2018-2023/Soutien-aux-actions-de-prevention-evaluation-formation-communication-documentation>

Cette mission vient en appui des autres missions nationales pour leur fournir des outils dans leurs champs de compétences. Elle assure une veille scientifique sur les interventions probantes en prévention. Elle est aussi force de proposition dans ces domaines.

Ses missions spécifiques sont rédigées ainsi :

- élaborer, valider, produire et actualiser des outils d'évaluation des pratiques de prévention des IAS et de la RATB ;
- élaborer, valider, produire et actualiser des outils de formation des professionnels de santé (PS) dans le domaine de la prévention des IAS et de la RATB sur la base des référentiels existants ;
- participer à produire des outils de communication pour la promotion des pratiques de prévention des IAS et de la RATB, vers les PS et le public, en articulation avec les agences et autorités sanitaires ;
- maintenir un inventaire des principales réglementations françaises et des recommandations dans le domaine de la prévention des IAS et de la RATB.

Pour chacune de ces missions, des objectifs sont décrits. Concernant le dernier point documentation, les objectifs sont au nombre de deux :

- assurer une veille réglementaire et un suivi des recommandations pour mettre à disposition des professionnels de santé une base documentaire d'accès facile : textes réglementaires, recommandations des sociétés savantes (françaises ou étrangères), des instances nationales françaises (HCSP, HAS...) ou étrangères (CDC, NICE) ou des instances internationales (OMS, ECDC ...) ;
- participer à la construction d'un annuaire national des EOH et responsables des signalements, avec une mise à jour régulière. Cette action se fera en lien avec Santé publique France et sera à rapprocher des travaux sur le Répertoire opérationnel des ressources (ROR).

Exit la rédaction des NosoThème publiés 4 fois par an et qui regroupent, pour un thème donné, la réglementation applicable en France, les recommandations existantes et les publications recensées sur le thème sous ses différents aspects ².

Exit la publication des NosoVeille, qui chaque mois recueillent une sélection des meilleures références de pu-

blications scientifiques parues au cours du mois écoulé, regroupées par thème ³.

Exit le maintien de la base de données de recherche bibliographique de NosoBase, qui a l'immense avantage d'être en français ⁴.

Exit le site ProdHybase, qui est une vraie mine quand on recherche des informations concernant les normes applicables pour la désinfection, les produits utilisables, la réponse des produits aux normes, etc. ⁵

Et *exit* la réalisation de recherches bibliographiques "à la carte" à la demande des professionnels de terrain...

Alors imaginons. Imaginons un monde de l'hygiène hospitalière où tout le versant de la recherche bibliographique du site NosoBase n'existe plus. Où le site ProdHybase n'existe plus.

Pas plus tard que ce matin, j'ai adressé une demande de bibliographie à une des documentalistes du réseau CPias au sujet des complications sur Picc-Line : ça m'a pris une minute de rédaction, et je sais que j'aurai ces articles sur ma boîte de messagerie d'ici quelques jours. Alors bien sûr, j'aurais pu la faire moi-même cette recherche, en utilisant PubMed par exemple, mais aurais-je obtenu des références issues de revues françaises, de revues paramédicales ? Combien de temps y aurais-je consacré ? Comment s'organise-t-on pour faire ces recherches quand on n'a pas d'interne sous la main ? La réponse est simple : on n'en fait pas, ou pas assez, on compte sur ce qu'on a potassé des recommandations et sur la connaissance qu'on a du sujet, en espérant ne pas partir de travers.

Et nous savons que cet exemple, concernant l'une d'entre nous, n'est pas unique. C'est bien beau d'écrire que les outils de documentation et de recherche sont très accessibles, mais leur utilisation est soumise à au moins 3 conditions :

1. il faut connaître leur existence. Sans mépris ni dénigrement, nous ne croyons pas nous tromper en écrivant que si l'on faisait un sondage, un certain nombre d'entre nous ne sauraient pas où aller chercher les références bibliographiques ;
2. il faut savoir les utiliser. Une utilisation efficace de ces outils nécessite un temps de formation. Le CPias Normandie a envisagé d'organiser l'année dernière une formation à la recherche documentaire sur PubMed : la formation a été abandonnée faute de participants. A l'heure où dans nombre de nos établissements les

³ http://www.cpias.fr/nosobase/NosoVeille/sommaire_NosoVeille.html

⁴ <http://www.cpias.fr/nosobase/Base/base.html>

⁵ <http://www.prodhybase.fr/>

² http://www.cpias.fr/nosobase/Nosotheme/sommaire_NosoTheme.html

budgets formation sont réduits à la portion congrue, et qui plus est à des formations "utiles" (tout le monde comprendra ce que nous mettons derrière ce terme), il est effectivement utopique de penser que les professionnels iront se former à ces outils. Quant à se former tout seul, là encore il faut faire preuve d'une bonne dose de motivation car ce n'est pas si simple, et surtout la question qui revient est toujours la même : quand ? Alors que nous peinons à assurer l'ensemble de nos missions, quand prendre le temps de se former à un nouvel outil qui n'est pas mon cœur de métier ?

3. Il faut tout simplement trouver le temps de la faire, cette recherche... Quand on est une petite équipe, voire tout seul comme c'est majoritairement le cas, comment réussir à dégager du temps pour s'installer devant un écran d'ordinateur et faire une recherche bibliographique ? Lorsqu'on a la chance de travailler dans une structure où il y a des internes ou d'autres étudiants en poste, c'est envisageable, mais quand ce n'est pas le cas, c'est réellement compliqué à mettre en œuvre... ou alors il faudra que nous prenions des cours d'organisation, nous sommes peut-être des cas particuliers, mais nous en doutons au vu des discussions et échanges que nous avons pu avoir avec d'autres hygiénistes.

La prévention des infections associées aux soins s'était lentement mais sûrement structurée au fil des années depuis la création des cinq CClin en 1992, avec déjà une mission de documentation et la "tenue d'un fichier documentaire et bibliographique".

Les CClin et les Arlin ont mis beaucoup en œuvre au cours du temps pour proposer des outils aux EOHH des établissements (de terrain comme on dit...) et leur assurer la meilleure aide possible.

Alors pardon pour le cynisme, et nous espérons ne pas blesser les professionnels du réseau CPias impliqués dans les activités que nous allons citer, mais en ces périodes d'économie et de recherche d'efficacité, il faut croire que le ministère, via Santé publique France, a décidé de ne maintenir que les activités qui ont une valeur ajoutée directe, que ce soit parce qu'elle permet de communiquer auprès des usagers (activités de surveillance par exemple) ou parce qu'elles ont un impact bénéfique direct en termes de santé publique (activités de prévention des infections ou de la résistance aux antibiotiques par exemple). Il est fort dommage que les activités "supports" comme la documentation soit appelées à disparaître du paysage.

Le même ministère avait réussi, par le biais des indicateurs en particulier, à faire progresser le nombre d'hygiénistes présents dans les établissements, alors même que les directeurs d'établissements avaient du mal pour certains à se laisser convaincre du bien-fondé de la présence de ces professionnels puisqu'ils ne produisaient pas d'activité. Il est dommage qu'il reprenne maintenant le même raisonnement à son propre compte...

Une pétition est en ligne

["Pour le maintien de NosoBase et de son réseau de documentalistes - #JaimeNosobase "](#)

